



Procès-verbal de l'assemblée générale 2021

Mardi 8 juin 2021, 17h-19h15, via Zoom

0.1 Acceptation de l'ordre du jour proposé

Partie statutaire

- 0.1 Acceptation de l'ordre du jour
1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2020
2. Rapport annuel 2020 et les activités en cours
3. Le travail de plaidoyer de MMS
4. Bilan et compte de résultat 2020
5. Comité : élection complémentaire/élection de la vice-présidence
6. Admission de nouvelles organisations membres
7. Prise de position sur l'initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts »
8. Communication et divers

Participant-e-s

Membres ayant le droit de vote: Ruedi Luther Foundation (L. Stalder) ; CBM Schweiz (K. Müller); Comundo (B. Buergi); Graduate Institute of International and Development Studies, Global Health Centre (N. Sada); Handicap International Suisse (D. Suda-Lang); Institute of Social and Preventive Medicine (P. von Groote); Mission 21 (A. Weber); Santé Sexuelle Suisse (S. Rohner); Croix-Rouge suisse (M. Christofori-Khadka); Institut tropical et de santé publique suisse (H. Prytherch); SMTH, HUG (T. Vogel), SolidarMed (J. Ehmer) ; Fondation Terre des hommes (I. Gonzalez); terre des hommes schweiz (H. Derbal) ; Women's Hope International (V. Magiull) ; AMCA (M. Cattaneo) ; Centrale Sanitaire Suisse romande (A. Martenot) ; Enfants du Monde (C. Santarelli) ; FAIRMED (R. Staehli) ; Medicuba-Suisse (R. Wüst) ; GRUHU (K. Rajman) ; Researchers for Global Health (G. Abongomora) ; Schweizerische Partnerschaft Hôpital Albert Schweizer (R. Maibach); Swisso Kalmo (R.Grossmann).

Comité MMS : René Staehli (président), Jochen Ehmer, Petra Schroeter (trésorière), Monika Christofori-Khadka, Michaela Told, Jacques Mader, Per Maximilian Von Groote

Secrétariat MMS: Martin Leschhorn Strebel, Martina Staenke, Carine Weiss, Andréa Rajman (procès-verbal).

Excusé.e.s: Plusieurs personnes ne pouvant pas être présentes à cette assemblée générale se sont excusées par écrit ou par téléphone. La liste des excusé-e-s est disponible auprès du secrétariat MMS.

Quorum

MMS compte actuellement 46 organisations membres, soit un quorum de 16 est nécessaire. Sont présentes 39 personnes de 22 organisations membres– le quorum est atteint.

NB : le quorum changera après l'acceptation de nouveaux membres (voir point 7) Nouveau quorum (dès 8 juin 2021).

Avec 50 organisations membres, le quorum à atteindre est de 17 avec une présence de 25 organisations membres présentes.

L'assemblée générale initialement prévue le 8 juin 2021 en présentiel, s'est tenue pour la deuxième année consécutive via la plateforme de vidéoconférence Zoom en raison des mesures imposées par la Confédération pour enrayer la pandémie de Covid-19.

René Staehli, président du réseau MMS, souhaite la bienvenue aux membres et présente l'ordre du jour qui a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée générale. Il indique qu'un point « Élection à la Vice-présidence » a été rajouté au point 5.

René Staehli rappelle qu'il n'y a qu'un vote par association membre. Il propose de simplifier la procédure de vote et demande à l'assemblée de ne lever « la main virtuelle » qu'en cas d'objection. Cette session Zoom est enregistrée uniquement pour faciliter la prise du PV. Son enregistrement sera ensuite détruit.

Décision : L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2020

Il n'y a pas de remarques de la part des organisations membres.

Décision : Le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2020 est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport annuel 2020 et les activités en cours

Martin Leschhorn Strebel, directeur de MMS, présente le rapport annuel 2020. Il précise qu'il s'agit d'une version « bilingue » allemand-français et que le temps a manqué pour une traduction complète en français.

Martin Leschhorn Strebel présente brièvement les activités principales et rappelle qu'il s'agit de la première année de la mise en œuvre de la stratégie 2020-2023 de MMS.

La pandémie de COVID-19 a été un vrai défi pour tout le monde et a lourdement affecté les manifestations de MMS généralement tenues en présentiel comme la conférence annuelle (Fachtagung). Mais elle a également montré la nécessité du travail de MMS, et plus particulièrement celui de ses membres qui œuvrent tous pour l'accès à la santé pour tous.

a. En matière de santé sexuelle et reproductive et les droits y relatifs, la conférence annuelle (Fachtagung) a dû malheureusement être annulée. Elle a été remplacée par une série de workshops sur l'approche transformatrice du genre (Gender Transformative Approach) via Zoom.

b. La digitalisation :

Durant 2020, MMS a tenu 2 workshops sur la digitalisation et a présenté le Mapping (Framework) durant son Symposium durant lequel les organisations membres ont également présenté leur travail sur cette thématique.

MMS continuera à collaborer avec MMI (Medicus Mundi International) sur ce sujet.

c. Nouvelle version du site internet de MMS

MMS a élaboré un nouveau site internet qui permet de représenter ses activités, ainsi que celles de ses organisations membres. Afin de refléter la diversité du Réseau MMS, une version en langue italienne a été ajoutée. Martin Leschhorn Strebel remercie AMCA, association tessinoise, pour son aide, ainsi que Martina Staenke en charge de la communication.

d. Health for all podcast series

Martin Leschhorn Strebel évoque la nouvelle série de podcasts « Health for all » proposée par MMS. Il remercie chaleureusement Carine Weiss, cheffe de projets pour sa mise en œuvre. Plusieurs organisations membres y ont déjà contribué.

e. Point fort Suisse romande

Andréa Rajman, responsable de la Suisse romande, présente les différentes activités menées par le bureau de Genève en 2020. Malgré les difficultés rencontrées en raison de la pandémie de COVID-19, des réunions et un contact régulier avec les organisations membres et les acteurs romands actifs dans le domaine de la santé ont pu être maintenus.

Une table ronde sur l'impact de la pandémie sur la santé mentale et la violence basée sur le genre a pu se tenir en présentiel à Lausanne en automne 2020. L'échange et le partage d'expérience a été très apprécié.

Le Geneva Health Forum 2020, initialement prévu en mars 2020 a finalement eu lieu en virtuel en automne 2020. Le side event (possible uniquement en présentiel) prévu par MMS a dû donc être annulé, mais MMS a tenu à être présent à cet important événement par un stand virtuel pour présenter son Réseau et ses activités. MMS sera présent à l'édition GHF2022.

Les liens entre les deux bureaux (Bâle et Genève) sont restés très étroits durant toute l'année 2020. Les traductions françaises ont été revalorisées dans les différentes communications et publications de MMS. Cela a permis aux associations membres romandes de continuer à transmettre différents articles et rapports sur leurs activités et de maintenir une visibilité au sein du Réseau.

Martin Leschhorn Strebel retient la demande des organisations membres pour une traduction du rapport annuel (anglais, français, italien, ...). Martin Leschhorn Strebel fera une proposition en ce sens au comité.

Le président René Staehli souligne l'importance de satisfaire les besoins de ses membres et remercie Martin Leschhorn Strebel et Andréa Rajman pour la rédaction du rapport annuel 2020.

Décision : le rapport annuel 2020 est adopté à l'unanimité.

3. Le travail de plaidoyer de MMS

René Staehli rappelle le fort intérêt des organisations membres pour un travail de plaidoyer par MMS.

Martin Leschhorn Strebel présente rapidement l'objectif général qui consiste à ce que la Suisse s'engage en faveur du droit à la santé dans le monde et qu'il devienne une tâche prioritaire de sa politique étrangère en matière de coopération internationale. L'agence *Krauthammer & Partner* a été engagée pour soutenir MMS pour ce travail de plaidoyer.

4. Bilan et compte de résultat 2020

Petra Schroeter, trésorière de MMS, rappelle que 2020 a été une année spéciale avec un impact non seulement sur les activités, mais également sur le budget de MMS. Elle indique que les comptes annuels 2020 se soldent par un résultat positif de 27'825 CHF.

Le capital de l'organisation s'élève désormais à 211'909 CHF.

Concernant les fonds réservés, le directeur Martin Leschhorn Strebel indique que pour le projet Digital Health 2020, MMS bénéficie d'une aide financière de la Fondation Botnar qui n'a pas pu être utilisée en 2020.

Rapport de révision

Après vérification des comptes, la société de révision Co-Partner Revision AG fait le constat suivant dans son rapport à l'attention de l'assemblée générale :

« Lors de notre vérification, nous n'avons pas rencontré d'éléments donnant à penser que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux normes Swiss GAAP RPC fondamentales et RPC 21;
- ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.»

Décisions : Le bilan et les comptes annuels 2020 sont adoptés à l'unanimité et la décharge est accordée à l'unanimité au comité et au secrétariat.

5. Comité : élection complémentaire au comité/élection de la vice-présidence

Bernadette Peterhans part à la retraite et se retire du comité. Le président René Staehli la remercie chaleureusement pour son travail accompli au sein du comité de MMS.

Helen Prytherch (« social scientist » et infirmière) se présente pour succéder à Bernadette Peterhans pour compléter le comité. Elle travaille au Swiss TPH et sa biographie a été envoyée aux membres avec l'invitation à l'assemblée générale.

Martin Leschhorn Strebel indique que Helen Prytherch a déjà soutenu MMS par le passé en participant à différents projets.

Monika Christofori-Khadka (Croix-Rouge Suisse et membre du comité) se présente pour le poste de vice-présidente.

Résultat des élections :

- René Staehli est réélu à l'unanimité comme président.
- Monika Christofori-Khadka est élue à l'unanimité comme vice-présidente.
- Helen Prytherch est élue à l'unanimité au comité.
- Les autres membres du comité sont tous réélus en bloc et à l'unanimité.

6. Admission de nouvelles organisations membres

Le comité de MMS a reçu 4 demandes d'adhésion pour rejoindre le Réseau MMS. Les demandes ont été étudiées par le Comité qui recommande à l'assemblée générale de tous les admettre. Chaque organisation se présente brièvement.

a. Calcutta Rescue Swiss

Cette fondation offre des prestations gratuites dans le domaine des soins, de l'éducation, de la formation professionnelle, du soutien social et d'installations sanitaires.

b. Hadia Medical Swiss :

Son objectif est de soutenir la lutte contre les mutilations génitales féminines et d'améliorer les soins médicaux apportés aux mères et aux nouveau-nés dans tout le Somaliland. Martin Leschhorn Strebel précise que Marcel Tanner est également actif dans cette association.

c. SwissLimbs :

SwissLimbs est une association tessinoise membre de FOSIT. Cette association offre des services de réhabilitation physique, la prévention à la perte de mobilité, « un know-how » technique et propose des missions de formation sur le terrain.

d. HumanImpact5-HI5 Association :

HumanImpact5-HI5 Association est une association à but non lucratif qui travaille principalement sur la santé globale et plus particulièrement sur la santé globale des femmes

dans des domaines tels que l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion, le développement durable et les migrations.

Pour précision, les 4 organisations présentées sont des associations suisses, basées en Suisse. Leur motivation pour rejoindre le Réseau MMS est le partage de connaissances et d'expériences, d'apprendre et d'échanger avec les autres organisations membres, ainsi que, pour certaines, de soutenir le travail de plaidoyer du Réseau MMS.

Décision : La candidature des 4 associations a été acceptée à l'unanimité

7. Prise de position sur l'initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts »

Roswitha Koch, responsable du développement des soins infirmiers, présente l'initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts », qui est en phase finale de consultation parlementaire.

L'assemblée a discuté des aspects divers sur l'initiative:

- Sur les possibilités de soutenir l'initiative
- Sur la non-discrimination des étrangers et étrangères et le droit à la migration légale.
- Sur le rôle spécifique de MMS dans le débat sur l'initiative.

Le comité du Réseau Medicus Mundi Suisse recommande à l'assemblée générale à ce que le Réseau Medicus Mundi Suisse déclare officiellement son soutien à cette initiative populaire.

Décision : L'assemblée générale soutient cette initiative, avec 20 Oui, 2 Non et 4 abstentions

8. Communication et divers

Il n'y a pas de communication ou de divers proposés par les organisations membres présentes.

René Staehli remercie toutes les personnes présentes pour leur participation à cette assemblée générale riche et passionnante et se réjouit du prochain apéritif à partager ensemble dès que ce sera à nouveau possible. Il clôt l'assemblée générale à 19h15.

Bâle, le 23 août 2021

René Stäheli
Président Medicus Mundi Suisse

Martin Leschhorn Strebel
Directeur